

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 23 mai 2017, à 19 h 00.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente

Jeannine Barsalou
Georgette Beauregard Boivin
Claude Dubois
Marc Gagnon
Marilyne Lafrance
Pierre Lavoie
Claude Nadeau
Marie Claude Noiseux
Serge Poirier

Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
---------------	--------------------------------

Est absent :

Danny Lamoureux

Sont également présents :

Eric Racine	Directeur général
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, service du secrétariat général et des archives par intérim
Guy Tardif	Directeur général adjoint, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Mario Beauvais	Directeur, service des ressources matérielles
Carl Morissette	Directeur général adjoint, services éducatifs
Anick Héту	Directrice, service des ressources humaines
Nathalie Paré	Directrice, service des ressources financières
Isabelle Charest	Coordonnatrice, Service des communications

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie et appuyé par Madame Marie-Claude Noiseux

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IICE1617-039

3.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 25 AVRIL 2017**

Il est proposé par Madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par Madame Marie-Claude Noiseux

D'ADOPTER le procès-verbal tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

4. ÉTUDE DE DOSSIERS

4.1 **POLITIQUE 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

IICE1617-040

4.1.1 **SERVICE DE LOCATION DE CONTENEURS ET DE CUEILLETTE DE REBUTS – SECTEUR BROME-MISSISQUOI**

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Comité exécutif ;

CONSIDÉRANT les besoins de services de location de conteneurs et de cueillette de rebuts pour les établissements de la Commission scolaire pour le secteur Brome-Missisquoi; ;

CONSIDÉRANT la fin du contrat actuel au 30 juin 2017 ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation ;

Il est proposé par Madame Suzie Lambert et appuyé par Madame Marie-Claude Noiseux

D'OCTROYER à l'entrepreneur Récupération 2000 Inc. de Cowansville, le contrat de location au montant avant taxes de 145 916.30\$ pour les services de location de conteneurs et de cueillette de rebut pour le secteur Brome-Missisquoi, pour une période de 3 ans.

Adopté à l'unanimité.

IICE1617-041

4.1.2 **SERVICE DE LOCATION DE CONTENEURS ET DE CUEILLETTE DE REBUTS – SECTEUR HAUTE-YAMASKA**

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Comité exécutif;

CONSIDÉRANT les besoins de services de location de conteneurs et de cueillette de rebuts pour les établissements de la Commission scolaire pour le secteur Haute-Yamaska;

CONSIDÉRANT la fin du contrat actuel au 30 juin 2017 ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie et appuyé par Monsieur Marc Gagnon

D'OCTROYER à l'entrepreneur WM Québec Inc. de Magog, le contrat au montant avant taxes de 183 166.00\$ pour les services de location de conteneurs et de cueillette de rebut pour le secteur Haute-Yamaska, pour une période de 3 ans.

Adopté à l'unanimité.

IICEI617-042

4.1.3 **MISE AUX NORMES DES ISSUES - ÉCOLE CENTRALE**

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Comité exécutif;

CONSIDÉRANT le besoin de mettre aux normes les issues;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment » 15-16;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

CONSIDÉRANT que les travaux débuteront le 27 juin 2017 et se termineront le 15 août 2017;

Il est proposé par Madame Georgette Beaugard Boivin et appuyé par Madame Mélanie Huard

D'OCTROYER à l'entrepreneur Comco Entrepreneurs en bâtiment/9192-6444 Québec Inc. de Sherbrooke, le contrat de construction au montant avant taxes de 224 900.00\$ pour la mise aux normes des issues à l'école Centrale.

Adopté à l'unanimité.

IICEI617-043

4.1.4 **PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS**

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Comité exécutif ;

CONSIDÉRANT le besoin du Service des ressources humaines de s'adjoindre les services pour la gestion du programme d'aide aux employés ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres qualité - prix ajusté le plus bas, conformément aux règles de la Loi sur les contrats des organismes publics et des règlements en découlant sur les contrats de services ;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le Comité de sélection nommé par le Conseil des commissaires le 21 février 2017 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection ayant siégé le 16 mai 2017 ;

Il est proposé par Madame Marilyne Lafrance et appuyé par Monsieur Claude Dubois

D'OCTROYER à l'entreprise Groupe Pro Santé Inc. de Québec, un contrat de services au prix ajusté le plus bas, avant taxes de 160 959.36\$ pour une période de 3 ans, pour le dossier du programme d'aide aux employés.

Adopté à l'unanimité.

IICEI617-044

4.1.5 MISE AUX NORMES DE LA GÉNÉRATRICE – ÉCOLE DU PHÉNIX

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Comité exécutif;

CONSIDÉRANT le besoin de mettre aux normes La génératrice;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment » 15-16;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

CONSIDÉRANT que les travaux débuteront le 27 juin 2017 et se termineront le 15 août 2017;

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon et appuyé par Monsieur Pierre Lavoie

D'OCTROYER à l'entrepreneur Comco Entrepreneurs en bâtiment de Sherbrooke, le contrat de construction au montant avant taxes de 129 900.00\$ pour la mise aux normes de la génératrice à l'école du Phénix, Pavillon Sainte-Marie.

Adopté à l'unanimité.

IICEI617-045

4.1.6 REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES – ÉCOLE SAINT-JOSEPH

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Comité exécutif;

CONSIDÉRANT le besoin de remplacer les chaudières;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment » 15-16;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

CONSIDÉRANT que les travaux débuteront le 27 juin 2017 et se termineront le 15 août 2017;

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon et appuyé par Madame Marie-Claude Noiseux

D'OCTROYER à l'entrepreneur GNR Corbus Inc. de Sherbrooke, le contrat de construction au montant avant taxes de 169 777.00\$ pour le remplacement des chaudières à l'école Saint-Joseph de Granby.

Adopté à l'unanimité.

IICEI617-046

4.1.7 REMPLACEMENT DE LA PLOMBERIE ET DES SOFFITES AU PRÉAU – ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Comité exécutif;

CONSIDÉRANT le besoin de remplacer la plomberie et les soffites au préau;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment » 16-17;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

CONSIDÉRANT que les travaux débuteront le 27 juin 2017 et se termineront le 15 août 2017

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie et appuyé par Madame Georgette Beauregard Boivin

D'OCTROYER à l'entrepreneur 9116-0093 Québec Inc./Construction Michel Dufresne de St-Hyacinthe, le contrat de construction au montant avant taxes de 124 000.00\$ pour le remplacement de la plomberie et des soffites au préau à l'école de la Haute-Ville.

Adopté à l'unanimité.

11CE1617-047

4.1.8 **MISE AU NORME PHASE 2 – ÉCOLE DE L'ORÉE-DES-CANTONS (PAVILLON ST-BERNARDIN)**

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Comité exécutif;

CONSIDÉRANT le besoin d'effectuer la phase 2 de la mise aux normes;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment » 16-17;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

CONSIDÉRANT que les travaux débuteront le 27 juin 2017 et se termineront le 15 août 2017;

Il est proposé par Madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par Monsieur Claude Dubois

D'OCTROYER à l'entrepreneur Marieville Construction Inc. de Marieville, le contrat de construction au montant avant taxes de 216 000.00\$ pour la mise aux normes phase 2 à l'école de l'Orée-des-Cantons, Pavillon Saint-Bernardin.

Adopté à l'unanimité.

11CE1617-048

4.1.9 **SERVICE DE MESSAGERIE (COURRIER)**

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Comité exécutif ;

CONSIDÉRANT les besoins de services de messagerie pour tous les établissements de la Commission scolaire ;

CONSIDÉRANT la fin du contrat actuel au 30 juin 2017 ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation ;

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon et appuyé par Monsieur Serge Poirier

